

<p style="text-align: center;"><b>Commune de VILLARD-SUR-DORON</b> <b>Conseil Municipal du jeudi 15 mai 2008 à 20 heures</b></p>
--

**Présents :** Mesdames et Messieurs Emmanuel HUGUET, Bruno MEILLEUR, Jean-Paul HENRIOUX, Dominique REGE-METRAL, Patrick BONNEFOY, Jean-François DUGIT-GROS, Hélène DURAND, Xavier HERPIN, Carine MEILLEUR, Cédric MEILLEUR, Karine MEILLEUR, André PALLA, Christelle PERSONNAZ, Denis ROUX.

**Absente :** Mme Patricia PALLUEL-BLANC (pouvoir à Mme Dominique REGE METRAL)

**Secrétaire de Séance :** Denis ROUX

Le compte rendu et les délibérations du Conseil Municipal du 04 avril 2008 sont approuvés à l'unanimité.

Emmanuel HUGUET informe l'assemblée du retrait du point 10 car il n'est pas nécessaire de prendre une nouvelle délibération, celle du 2 mars 2001 créant l'emploi d'un agent pour assurer le service de cantine étant suffisante.

Il propose l'inscription de deux points supplémentaires :

- l'organisation de la journée solidarité (note de la Préfecture en date du 07 mai 2008)
- l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2008

**Présentation du bilan de la saison 2007-2008 de Régie des Saisies par Patrick BONNEFOY et Cédric MEILLEUR suite à la réunion du 23 avril 2008**

**Présentation de la commission communication par Dominique REGE METRAL**

**Compte rendu du SIVOM des Saisies par Emmanuel HUGUET**

**Point n°1 –Cession de la parcelle C 3260 d'une superficie de 140 m<sup>2</sup> aux Nantives.**

Emmanuel HUGUET rappelle qu'en 1989 cette parcelle avait été acquise pour l'implantation d'une micro station d'épuration pour la construction des Dolines et du lotissement duBochon. En 2007 un collecteur a été construit reliant ce réseau à la station d'épuration de Villard. Les propriétaires demandent le retour de cette parcelle.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la cession de ce terrain, les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur et précise qu'une servitude de passage de canalisation sera inscrite dans l'acte.

**Point n° 2 –Acquisition des parcelles A 33-34-3554-55-56-900 d'une superficie totale de 22 965 m<sup>2</sup> aux Rosières.**

Dans le cadre de la réunion des captages des Rosières, des autorisations de passage de canalisations ont été demandées aux propriétaires privés, l'un d'entre eux refuse le passage mais souhaite céder ses parcelles à la commune.

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve l'achat desdites parcelles.

**Point n° 3 – Lancement d'une consultation selon la procédure adaptée pour des travaux de réfection du réseau d'eau potable aux Drabons**

Emmanuel HUGUET rappelle que dans l'attente d'une étude complémentaire sur les branchements des pétitionnaires, les travaux prévus sur le secteur des Granges sont différés et qu'il y a lieu de déplacer une conduite d'AEP aux Drabons suite à la délivrance d'un permis de construire. Une étude de la DDAF faite en 2003 a été reprise et définit un montant de travaux permettant une consultation selon la procédure adaptée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le lancement d'une consultation pour les travaux à réaliser aux Drabons et précise qu'une demande de subvention sera faite auprès de l'Agence de l'eau et du conseil général.

**Point n° 4 – Bar-restaurant des Halles – renouvellement du bail commercial précaire.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le renouvellement du bail commercial précaire à M. Mme KERDONCUFF pour une période de deux ans. Ce délai permettra une étude approfondie sur le devenir de ce bâtiment.

**Points n° 5 – Désignation d'un délégué au Conseil d'Administration de Villard Animation**

A l'unanimité, le Conseil municipal délègue Karine MEILLEUR (titulaire) et Dominique REGE METRAL au conseil d'administration de Villard Animation.

**Point n° 6 – Désignation de deux délégués au Conseil d'Administration de l'Office du Tourisme des Saisies.**

A l'unanimité, le Conseil municipal désigne Patrick BONNEFOY et Karine MEILLEUR au conseil d'administration de l'office du tourisme des Saisies.

**Point n° 7 – Désignation de délégués aux Commissions de la Communauté de Commune du Beaufortain.**

Emmanuel HUGUET donne lecture de la composition des commissions de la CCB et propose aux élus de rejoindre les commissions qui les intéressent.

**Point n° 8 – Commission communale des impôts directs.**

A l'unanimité le Conseil Municipal arrête la liste suivante qui sera proposée au Directeur des Services Fiscaux pour la nomination de 6 commissaires et de 6 suppléants à la commission communale des impôts directs.

Mme HENRIOUX Christiane M. GALEPIN Jean-Claude M MANON Didier M. STABLE Claude M. DEVILLE CAVELLIN Franck M. ROUX Julien	M. HERPIN Xavier M. MEILLEUR Cédric M. ROUX Denis M. MARIN LAMELLET Jean-Louis M. MEILLEUR Bruno Mme MEILLEUR Carine	M. MICCHIARDI Bruno Mme VALLON CARINE M. CHAMIO CLERC Serge M. PALLA André M. DUGIT GROS J. François Mme DURAND Hélène
---	---	---

**Point n° 9 – Suppression d'un poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe et création d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe**

Un adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe réunissant les conditions statutaires requises a été promu adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe par la commission administrative paritaire du CDG 73.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la suppression d'un poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe et la création d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> mai 2008.

**Point n° 10 – Indemnisation des travaux supplémentaires occasionnés par les élections.**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'attribution à la secrétaire de mairie d'une indemnité pour travaux supplémentaires occasionnés par les élections selon les modalités en vigueur en fonction de son grade.

**Point n° 11 – Annulation de la délibération n° 07-72 tarification de l'eau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.**

Emmanuel HUGUET rappelle qu'une augmentation de 2 % des tarifs de fourniture d'eau potable avait été décidée par le conseil municipal lors du conseil du 30 novembre 2007. Une erreur dans la délibération ayant été constatée, celle-ci est annulée et remplacée afin de tenir compte des nouveaux montants arrêtés.

**Point n° 12 – Organisation de la journée solidarité**

Afin d'adapter la réalisation de la journée de solidarité à la diversité des poste (temps complet ou non complet) le conseil municipal fixe les modalités de la journée de solidarité dans les conditions de la loi 2008-351 –article 2 I-3, soit le travail de 7 heures précédemment non travaillées, réparties sur une durée d'un mois. La secrétaire de Mairie et le Technicien territorial se coordonneront pour la mise en œuvre de cette disposition

### **Point n° 13 Attribution de subventions aux associations.**

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve le versement des subventions telles que décidées lors du vote du budget 2008 et retient le principe de non attribution aux associations recevant déjà une subvention au niveau cantonal. En 2008 les rencontres avec les associations permettront de mieux connaître leurs projets e leurs besoins.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**La Société d'économie Alpestre de Savoie** propose une signalétique des alpages grâce à un modèle de panneaux permettant de connaître le nom du chalet ou de l'alpage, l'activité pastorale ....Ces panneaux dont le coût s'élève à 1410 € peuvent être subvention à 50 % par la Région Rhône Alpes. Afin de garder une cohérence sur l'ensemble du territoire, cette proposition sera transmise à tous les alpagistes et une réflexion engagée sur les modalités de cette signalétique.

**Les journées du patrimoine** auront lieu les 20 et 21 septembre 2008, le thème national retenu est « Patrimoine et création ». Comme les autres années l'arboretum et l'Église Saint Pierre seront proposés à la visite. L'ONF et Les bénévoles seront sollicités pour les visites. La commission Culture mènera une réflexion sur une animation dans le cadre du thème national. Il est rappelé que l'été, les bénévoles assurent 3 jours de permanence par semaine pour permettre l'ouverture de l'église aux touristes.

**Rallye Mont Blanc Historique le 31 mai 2008** sur « route fermée » évoluera sur la RD 123 La route sera fermée de 9 h 45 à 13 h 40 et de 14 h à 17 h 30, 40 véhicules sont inscrits à cette épreuve dont le départ aura lieu à la Combe et l'arrivée aux Drabons. La reconnaissance aura lieu les 23 et 24 mai 2008

**La Randonnée du Club Alfa Roméo de France le 31 mai** concerne 11 véhicules, qui circuleront après la réouverture de la RD 123

**Le 8 juin course cycliste « Time Mègève Mt Blanc »** sur route ouverte.

**Un inventaire des travaux à effectuer** dans la commune a été dressé par la commission des travaux qui doit maintenant fixer les priorités.

Un nouvel architecte conseil a été recruté, il prendra ses fonctions le 16 juin 2008 et effectuera 3 jours de permanence dans le Beaufortain.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 19 JUIN 2008 à 20 h 00.**

Le Maire,  
Emmanuel HUGUET